

FORMULAIRE 5G

AVIS D'INTENTION DE PROCÉDER À UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Note : Les rubriques qui ne sont pas applicables doivent tout de même être incluses et porter la mention « sans objet ».

1. Dénomination sociale de l'émetteur

2. Numéro de profil SEDAR

3. Titres visés

Indiquer la catégorie ainsi que le nombre et le pourcentage maximal de titres pouvant être acquis. Un avis peut porter sur l'acquisition de plus d'une catégorie de titres d'un émetteur à condition que l'offre visant chaque catégorie de titres remplisse les conditions d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ainsi, un émetteur ayant des actions ordinaires et des actions privilégiées convertibles en circulation peut vouloir acheter jusqu'à concurrence de 5 % de chaque catégorie sur une période de 12 mois.

4. Durée

Indiquer la date du début et de la fin de la durée de validité de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Cette offre ne peut se prolonger au-delà de un an suivant la date à laquelle les achats peuvent commencer.

5. Mode d'acquisition

Indiquer clairement que les achats seront effectués par l'intermédiaire de la Bourse et indiquer toute autre bourse où les achats seront effectués. Préciser que l'achat et le règlement des titres seront faits par l'émetteur conformément aux exigences de la Bourse et que le prix payé par l'émetteur pour les titres qu'il acquiert sera le cours des titres au moment de l'acquisition.

6. Membre et courtier

Indiquer le nom du membre et du courtier par l'entremise desquels l'offre sera effectuée. Donner l'adresse et le numéro de téléphone du membre.

7. Contrepartie offerte

Indiquer toute restriction touchant le prix que l'initiateur est disposé à payer de même que toute autre restriction touchant l'offre publique de rachat, notamment le montant précis des fonds disponibles, le mode d'acquisition, etc.

8. But de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Donner le but et les raisons commerciales de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

9. Personnes agissant conjointement ou de concert avec l'émetteur

Donner l'identité de toute partie agissant conjointement ou de concert avec l'émetteur.

10. Évaluation

Inclure un résumé de toute évaluation de l'émetteur portée à la connaissance de ses administrateurs ou de ses dirigeants ayant trait à l'émetteur, à ses principaux actifs ou à ses titres et préparée dans les deux années précédant la date de l'avis, en indiquant l'endroit et les heures raisonnables où cette évaluation, ou une copie de celle-ci, peut être consultée. Pour l'application de la présente rubrique, on entend par « évaluation » à la fois une évaluation indépendante et une évaluation non indépendante importante.

11. Achats antérieurs

Lorsque l'émetteur a, au cours des 12 derniers mois, acheté des titres qui sont visés par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, donner le mode d'acquisition, le nombre de titres achetés et le prix moyen payé.

12. Acceptation de l'offre par des initiés, des membres du même groupe et des personnes qui ont un lien

Donner, lorsqu'il est connu, le nom de chaque personne physique ou morale qui entend vendre des titres de l'émetteur pendant la durée de validité de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et qui est :

- a) un administrateur, un haut dirigeant ou un autre initié de l'émetteur;
- b) une personne qui a un lien avec un initié;
- c) une personne qui a un lien avec l'émetteur ou qui est membre du même groupe que celui-ci.

13. Avantages découlant de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Citer, pour les personnes physiques ou morales nommées sous la rubrique 12, les avantages directs ou indirects découlant du fait de vendre ou de ne pas vendre des titres de l'émetteur pendant la durée de validité de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Il n'est pas nécessaire de répondre à cette question lorsque les avantages que retire la personne physique ou morale sont les mêmes que ceux dont bénéficie tout autre porteur de titres qui décide de vendre ou de ne pas vendre ses titres.

14. Changements importants dans les affaires de l'émetteur

Donner des détails concernant tout plan ou projet de changement important dans les affaires de l'émetteur, notamment tout contrat ou toute convention en cours de négociation, toute proposition visant à liquider l'émetteur, à vendre, à louer ou à échanger la totalité ou quasi-totalité de ses actifs, à le fusionner avec une autre entreprise ou à apporter tout autre changement important dans ses activités, sa structure (capitaux d'emprunt ou capitaux propres), sa direction ou son personnel ou tout autre changement qui pourrait raisonnablement avoir un effet important sur le prix ou la valeur des titres.

Attestation et engagement

Tous les renseignements figurant dans le présent avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ainsi que tous les autres documents qui en font partie intégrante constituent un exposé complet, véridique et clair de l'offre publique de rachat. Il n'existe aucune autre information importante non communiquée dans les présentes.

L'émetteur s'engage par les présentes à donner avis des achats des titres susmentionnés.

Le soussigné atteste par les présentes que l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dont il est question dans les présentes :

- a) n'aura pas, après la réalisation de tous les achats stipulés dans l'avis, pour conséquence que l'émetteur contrevienne aux exigences relatives au maintien de l'inscription dans le groupe de la Bourse;
- b) est, à tous les autres égards, conforme à la Politique 5.6 – *Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités*.

Attestation – Renseignements personnels

Le terme « renseignements personnels » s’entend de tout renseignement au sujet d’une personne physique identifiable, y compris les renseignements fournis aux rubriques 6, 9, 12, 13 et 14 du présent formulaire, s’il y a lieu.

Le soussigné reconnaît par les présentes avoir obtenu le consentement écrit de chaque personne physique concernée à l’égard de ce qui suit :

- a) la communication de renseignements personnels par le soussigné à la Bourse (au sens attribué à ce terme à l’annexe 6A) conformément au présent formulaire;
- b) la collecte, l’utilisation et la communication de renseignements personnels par la Bourse aux fins énoncées à l’annexe 6A ou à toute autre fin précisée par la Bourse.

Signature d’un dirigeant ou d’un
administrateur de l’émetteur

Date